Diplôme d'Université Assistant.e de soins en gérontologie (ASG)

Auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés

PERSONNES CONCERNÉES ET PRÉ-REQUIS

La formation est réservée aux aides-soignantes et aides-soignants (AS), aux aides médico-psychologiques (AMP) et aux accompagnantes et accompagnants éducatif et social (AES) exerçant soit au domicile au sein d'un SSIAD, soit en établissement, en EHPAD ou en USLD, notamment dans les unités spécialisées (UVP, PASA et UHR), ou à l'hôpital dans les UCC.

MODALITÉS D'ADMISSION

Le dossier de candidature est à retirer auprès de Céline Ohrel (voir renseignements et inscriptions) chaque année :

> du 15 mars au 30 juin pour le DU ASG complet
> du 1er octobre au 31 janvier pour l'UE7 (module permettant de valider le diplôme pour les personnes ayant déjà suivi la formation ASG)

Avis de la commission pédagogique après étude du dossier.

POINTS FORTS DE LA FORMATION

Dans un contexte de vieillissement de la population et face à la progression des maladies neuro-évolutives comme la maladie d'Alzheimer, les professionnels du soin sont confrontés à des situations de plus en plus complexes, tant sur le plan clinique que relationnel.
Cette formation permet aux aides-soignant·e·s et aides médico-psychologiques d'acquérir les compétences définies par le référentiel national de la fonction d'Assistant de Soins en Gérontologie (ASG), en vue d'optimiser l'accueil, l'accompagnement des personnes malades et de leurs proches, ainsi que la qualité de la prise en soin et de vie au quotidien.
À l'Université de Strasbourg, ce parcours peut être valorisé par un Diplôme d'Université (DU), permettant de renforcer la reconnaissance professionnelle, d'approfondir la réflexion éthique et de faire évoluer les pratiques dans une logique de qualité de vie et de dignité pour les patients comme pour les soignants.

Points forts de la formation :

> **Un ancrage dans le référentiel national garantissant la conformité avec les exigences de la fonction d'ASG**
> **Une formation professionnalisante et des méthodes de pédagogie active**
> **Une visite en UCC ou en PASA pour ancrer les apprentissages dans le réel**
> **Un rythme progressif sur plusieurs mois, avec un accompagnement pédagogique continu assurant cohérence des modules et suivi individualisé**
> **Un approfondissement de la réflexion éthique sur sa pratique professionnelle.**

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

> Mobiliser des connaissances sur les pathologies liées au vieillissement, la maladie d'Alzheimer et les troubles apparentés
> Appliquer les gestes, les attitudes et les comportements pour un accompagnement individualisé du patient
> Identifier et comprendre les troubles du comportement
> Prendre en soin les troubles du comportement
> Proposer des activités de stimulation sociales et cognitives
> Animer des activités de stimulation sociales et cognitives
> Communiquer de façon verbale et non verbale aux différents stades de la maladie.
> Analyser les enjeux éthiques de l'accompagnement des personnes âgées atteintes de maladies neuro-évolutives en institution ou à domicile.

PROGRAMME

UE 1 - Concourir à l'élaboration et à la mise en oeuvre du projet individualisé dans le respect de la personne
UE 2 - Aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie
UE 3 - Mettre en place des activités de stimulation sociale et cognitive en lien notamment avec les psychomotriciens, ergothérapeutes ou psychologues
UE 4 - Comprendre et interpréter les principales pathologies en gériatrie
UE 5 - Réaliser des soins quotidiens en utilisant les techniques appropriées
UE 6 - Étude de situation en milieu professionnel :

> Réflexion sur les pratiques professionnelles en ateliers
> Stage pratique à l'UCC ou dans un PASA (2 1/2 journées)
> Présentation orale d'une étude de situation professionnelle

UE 7 - Maladie d'Alzheimer et réflexions éthiques

> Apport théorique et débat : Le regard d'une société - L'impact des mots sur le malade et son entourage - La notion de liberté et de sécurité (la déambulation, la contention...) - La liberté de choix - Le respect de la dignité - Le refus de soin - La fin de vie.
> Réflexion sur les pratiques professionnelles
> Aide à la conception et rédaction d'un projet en milieu professionnel en vue d'une soutenance.

MÉTHODES ET RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'exposés théoriques, de témoignages de professionnels et d'échanges d'expériences entre les participants. Analyse de cas concrets, mises en situation et travail en atelier. Des supports de formation seront remis aux participants sous format papier au cours de la formation.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Epreuve écrite comprenant 2 questions ouvertes relatives à chaque UE et présentation orale du projet professionnel.

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

M. Thomas VOGEL, Professeur de gériatrie à la Faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.
Courriel : thomas.vogel@chru-strasbourg.fr

COORDINATRICE PÉDAGOGIQUE

Mme Nathalie LAENG, Docteure en Psychologie.
Courriel : nathalie.laeng@wanadoo.fr

PASS'COMPÉTENCES UNIVERSITAIRE

Les personnes ayant déjà suivi la formation ASG au SFC ou dans un autre organisme peuvent valider le Diplôme d'université en suivant l'UE7 (3 jours). *Pour plus de détails, nous consulter.*

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ - PASS'COMPÉTENCES

Durée : 22 jours + 1 journée d'examen

En 2026-2027 :
du 24 septembre 2026 au 21 mai 2027
Référence CPR26-0965A
Calendrier 2026-2027 :
> *Du 24 au 25/09/2026*
> *Du 14 au 16/10/2026*
> *Du 5 au 6/11/2026*
> *Du 19 au 20/11/2026*
> *Du 3 au 4/12/2026*
> *Du 14 au 15/01/2027*
> *Du 28 au 29/01/2027*
> *Du 11 au 12/02/2027*
> *Du 11 au 12/03/2027*
> *25/03/2027*
> *UE7 Du 8 au 9/04/2027 et le 21/05/2027*

Tarif 2026-2027
1990€ + 178€ de droits universitaires 2026-2027
Personne ayant déjà suivi la formation ASG et souhaitant valider le diplôme : nous consulter

En 2027/2028 :

Du 23 septembre 2027 au 19 mai 2028
Référence CPR27-0965A
> *Du 23 au 24/09/2027*
> *Du 6 au 8/10/2027*
> *Du 4 au 5/11/2027*
> *Du 18 au 19/11/2027*
> *Du 2 au 3/12/2027*
> *Du 13 au 14/01/2028*
> *Du 27 au 28/01/2028*
> *Du 10 au 11/02/2028*
> *Du 09 au 10/03/2028*
> *Le 24/03/2028*
> *UE7 - Du 6 au 7/04/2028 et le 19/05/2028*

Lieu

Université de Strasbourg - Service Formation Continue
21 Rue du Maréchal Lefebvre
67100 Strasbourg

Renseignements et inscriptions

Céline OHREL
Tél : 03 68 85 49 24
c.ohrel@unistra.fr

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle permet l'obtention d'un diplôme d'université sous réserve de satisfaire aux modalités d'évaluation des connaissances et des compétences qui sont portées à la connaissance des stagiaires. La formation donne également lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Des évaluations au cours de la formation permettent de mesurer la satisfaction des stagiaires, notamment concernant l'atteinte des objectifs.